L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 30 NOVEMBRE 1892.

# PETITES ANNONCES.

## DEMANDES.

On demande—Une bonne munie de bonnes recommandations, pour prendre soin d'un enfant. S'adresser immédiatement 315 rue Prytania. 30nov—1f

On demande une femme pour le ménage, sachant un peu laver et repasser. S'adresser 114 et 116 rue Bourbon. 27 nov—7f

On demande des jeunes filles et des jeunes garçons. Travail régulier et léger. Bons gages. S'adresser aux Magasins Cotton Mills, coin Calliope et Constance. 26 nov—

## A VENDRE.

A VENDRE—Grocerie et buvette. Bon emplacement. S'adresser par lettre à A. B., à "l'Abeille." 30nov—2f

POUR cause de changement d'affaires, les installations et le stock du magasin Jackson. S'adresser coin Ste-Anne et Chartres. J. Stone. 5 nov—1m

A VENDRE—Pharmacie faisant bonnes affaires. S'adresser G. LaBesque, 180 Exchange Alley. 1nov—1m

## PAR LE CONSTABLE.

L. P. Harkenjos vs. Thos. McGreevey.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans, No 32,848—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 9 décembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

12 chaises en bois, 1 lot de nattes, 1 rug pour corridor, 2 black boards, 1 indicateur, 2 grands tableaux à l'huile, 2 petits tableaux à l'huile, 1 table de cuisine, 2 tables avec marbre, 1 lot de ferblanterie et plats, 2 nappes blanches pour table, 10 petits tableaux, 2 mottos encadrés, 1 entonnoir, 2 cafés lounges, 2 tables à extension, 1 gong, 1 lot de bouteilles vides, 1 lot de verres pour buvette, 1 pot argent, 1 [illegible] argent, 1 lot de jarres en terre, 1 paire de shakers et autres articles utiles pour un café. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et susnommée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.
30 nov—30—déc 6 9

## AVIS DE SUCCESSION.

### Succession de John Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,962—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. C. Hutchinson et J. T. [illegible] exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30nov—30 déc 3 8

### Succession du Rév. Père A. F. X. Chapuis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,140—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Rév. Père John Dumas exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 nov—30—déc 3 8

### Succession de Stephen White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,339—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stephen White, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 nov—28—déc 3 8

### Succession de Catherine Richardson, femme de Charles J. Grogson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,333—Division B—Attendu que Charles J. Grogson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Richardson, femme de Chas. J. Grogson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 nov—30 déc 3 8

### Succession de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,646—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard McCloskey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 nov—20 25 29

### Succession de Charlotte Louisa Bendy, femme de Daniel R. Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,858—Division A.—Attendu que Daniel R. Carroll a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Charlotte Louisa Bendy, femme de Daniel R. Carroll, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier
24 nov—24 29—3 déc

### Succession de Mme Catharine E. Brown, femme de James J. Mulvihill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 35,276—Attendu que Mme Mary Ann Mulvihill a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Catharine E. Mulvihill, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23nov—23 29—2 déc

### Succession de A. H. Buchols.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,774—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FOTTE, Greffier.
20 nov—20 25 29

## Etat de Situation DE LA UNION NATIONAL BANK,

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A la clôture des affaires, le 30 septembre 1892.

### ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $1,151,843 46 |
| Surtirages, garantis et non garantis | | 188,318 00 |
| Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation | | 50,000 00 |
| Actions, sécurités, etc | | 319,997 22 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 392,356 11 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 40,080 68 |
| Dû par des banques d'Etat et banquiers | | 36,992 78 |
| Maisons de banque, meubles et installations | | 119,500 00 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 14,618 41 |
| Primes sur les bonds des Etats-Unis | | 6,500 00 |
| Echanges pour le Comptoir d'Echange | 211,921 40 | |
| Billets d'autres banques | 19,138 00 | |
| Papier fractionnel courant, nickels, et sous | 309 77 | |
| Espèces | 66,101 50 | |
| Billets legal tenders | 51,242 00 | 380,790 67 |
| Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis, 5 pour cent de circulation | | 2,250 00 |
| Total | | $3,472,154 55 |

### PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Fonds capital payé | | $500,000 00 |
| Fonds de surplus | | 125,000 00 |
| Profits non divisés | | [illegible] |
| Billets de banques nationales en circulation | | 45,000 00 |
| Dividendes non payés | | 6,017 19 |
| Dépôts individuels sujets à des chèques | $1,092,972 13 | |
| Certificats de demande de dépôt | 6,499 00 | |
| Chèques certifiés | 100 00 | |
| Dû à d'autres banques nationales | 64,004 80 | |
| Dû à des banques d'Etat et banquiers | 532,793 01 | 1,695,977 08 |
| Notes et billets ré-escomptés | | 50,000 00 |
| Total | | $3,472,154 55 |

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, A. LABARTHE, Caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le bilan qui précède est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. LABARTHE, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi, ce 5me jour d'octobre, 1892.

N. B. TRIST, Notaire.

Correct—Attesté:
JONAS H. LEVY,
E. CHALARON,
JULES A. BLANC, Directeurs.

## Tarif de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 NOVEMBRE—CLASSE [illegible]
Tirage de 4 heures P. M.

53 | 77 | 44 | 16 | 43 | 20 | 60 | 48 | 74 | 33 | 1 | 20 | 5

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour [illegible] dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 29 novembre 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les pièces de ces tirages [illegible] peuvent être vues en tout temps dans toutes nos succursales.

# ATTRAIT SANS PRECEDENT!

## PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

## Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G T Beauregard
J A Early
W L Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

## Tirage Semestriel Extraordinaire

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 DECEMBRE 1892

# GROS LOT: $150,000

## 100,000 Numéros dans l'Urne

### LISTE DES LOTS

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $150,000, soit | $150,000 |
| 1 Lot de | 40,000 | 40,000 |
| 1 Lot de | 20,000 | 20,000 |
| 1 Lot de | 10,000 | 10,000 |
| 2 Lots de | 5,000 | 10,000 |
| 5 Lots de | 2,000 | 10,000 |
| 25 Lots de | 600 | 15,000 |
| 100 Lots de | 400 | 40,000 |
| 200 Lots de | 200 | 40,000 |
| 300 Lots de | 120 | 36,000 |
| 500 Lots de | 80 | 40,000 |

### PRIX D'APPROXIMATION.

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de | $200, soit | $20,000 |
| 100 Lots de | $120, | 12,000 |
| 100 Lots de | $80, | 8,000 |

### PRIX TERMINAUX.

| | | |
|---|---|---|
| 999 Lots de | $40, soit | $39,960 |
| 999 Lots de | $40, | [illegible] |
| 3,434 Lots se montant à | | $530,990 |

### PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $10; Demis, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

### IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance du lot annoncé.

# CHEMINS DE FER.

## Heures d'arrivée et de départ.

### MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

| Arrivée. | Départ. |
|---|---|
| Memphis and Vicksburg Express | Memphis and Vicksburg Express |
| City Fast Train | City Fast Train |
| Vicksburg Ex. 8.35 pm | Vicksburg Ex. [illegible] |
| Baton Rouge accommodation 10.00 am | Baton Rouge accommodation 3.40pm |

### LOUISVILLE AND NASHVILLE.

| | |
|---|---|
| No 2 Fast Ex. 7:35 am | No 6 Fast Mail. 7:45am |
| No 7 Coast Acc. 9:00 am | No 4 Fast Ex. 10:55 am |
| No 1 Lim. Ex. 4:45 pm | No 8 Coast Acc. 3:45 pm |
| [illegible] | No 2 Lim. Ex. 7:40 pm |

### ILLINOIS CENTRAL.

| | |
|---|---|
| No 1, Fast Mail. 8:10am | No 2, Fast Mail. 6:00pm |
| No 3, Chic. Lim. 8:00pm | No 4, Chic. Lim. 11:30am |
| No 25, Local Mail and Express. 7:05am | No 26, Local Mail and Express. 7:00am |

### TEXAS AND PACIFIC.

| | |
|---|---|
| Calif'na Ex. 7:00 pm | Calif'na Ex. 8:15 am |
| Ft Worth, Hot Sp'gs & St-L. Ex. 6:50am | Ft Worth, Hot Sp'gs & St-Louis [illegible] |
| Local 10:05am | Local [illegible] |

### SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

| | |
|---|---|
| Mexico 7:05pm | Mexico 8:15am |
| California Ex. 10:55am | California Ex. 5:00pm |

### QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

| | |
|---|---|
| No 1 Limited 2:00 pm | No 2 Limited 8:00am |
| No 5 N. Y. & Wash. Lim. 8:00 am | No 6 N. Y. & Wash. Lim. 8.00 pm |
| No 3 Accomm. 10:00 am | No 4 Accomm. 3:40pm |

### EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

| | |
|---|---|
| No 9 7:00 pm | No 10 8:00 am |

Tous les jours, le dimanche excepté.

| | |
|---|---|
| No 7 5:20 am | No 8 4.00 pm |

### NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

| | |
|---|---|
| Pte-a-Hache 9:26 am | Pte-a-Hache 7:00am |
| 4:15 pm | 5:00 pm |
| Shell Beach 9:25 am | Shell Beach 7:00am |
| 4:15 pm | 5:00pm |

Dimanche.

| | |
|---|---|
| Pte-a-Hache 9:20 am | Pte-a-Hache 7:15 am |
| 7:00 pm | 5:00pm |
| Shell Beach 9:20 am | Shell Beach 7:15 am |
| 7:00pm | 5:40pm |

### NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

| | |
|---|---|
| Alger 9:00 am | Alger 4:30 pm |

Tous les jours excepté le dimanche.

| | |
|---|---|
| Alger 5:45 pm | Alger 8:00 am |

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Alger 7:05 pm | Alger 8:00 am |

# NOUVELLES MARITIMES.

## Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des routes navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse du Coton à midi précis, heure de Washington (75me méridien) qui correspond à 11 heures [illegible] à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais :

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

## DERELICTS, WRECKAGE, &c.

### VESSELS.

Oct 28—Lat 51° 07', lon 31° 58', passed the recently abandoned bark Capella, waterlogged, spars standing, bulwarks gone, fore and main lower topsails set.—Schooner Br ss, James; 2nd Officer Hughes, Observer.

Oct 28—Lat 42° 50', lon 62° 40', passed an abandoned schooner, both masts standing, no name seen.—British Prince, Br ss, Merle.

Oct 29—Lat 51°, lon 32°, passed an abandoned bark of about 750 tons whose hull, masts, and yards appeared to be intact, though several sails had been blown away.—Anglesea, Br ss, Maddox. (Note.—This was the bark Capella.

Oct 30—Lat 47°, lon 42°, passed a derelict sailing vessel about 130 feet long, floating with her deck nearly level with the water.—City of Paris Br ss, Watkins.

### RECENTLY ABANDONED.

Ship Princess Alexandra Br, from Belfast for St-John, N. B. encountered continuous gales, began to leak badly on Oct 24, and was abandoned on the 28th, in lat 43°, lon 24°. All hands were rescued.

Bark Isabel Nor, Larsen, from Richibucto, Sept 30, for Glasson Dock was thrown on her beam ends in a hurricane in lat 48°, lon 35°, and could not be righted although her masts were cut away. After being in this position three days all hands were rescued by bark Zeriba, Russ, Ruhling.

Bark Belle Br, Wills, from Trinidad, Aug 19, for London, was badly disabled in a gale, Oct 23, and became waterlogged. All hands were rescued on the 27th, in lat 53°, lon 24°, by bark Carl Lisk Ger, Zeplien.

Bark Calliope Br, Rathbun, from Parrsboro, Aug 30, for Fleetwood, and which was subsequently spoken in lat 48°, lon 39°, has been abandoned in a sinking condition. All hands were saved by ship Nancy Pendleton Am, Pendleton.

Brig American Union Br, Townsend, has been abandoned at sea in a sinking condition. Steamer Kasbek Br, Briggs, arrived at Bremen, Nov 2, with the crew on board.

Bark Kong Oscar II Nor, Thommesen, from St Thomas for Dublin, with lumber, became waterlogged in a severe storm Oct 22, and showed up signs of breaking up soon. All of her spars were still standing when the crew were rescued on the 29th, in lat 47° 50', lon 40° 12', by steamer Noordland Bg, Nickels.

### MISCELLANEOUS.

Oct 27—Lat 37°, lon 64° 50', passed a quantity of hard pine lumber.—Daniel I Tenny Am ship, Wilson.

### SOUTH CAROLINA.

Nov 3—The Lighthouse Board has given notice that, owing to a serious leak, Lightvessel No 33 has been withdrawn from her station off Rattlesnake Shoal and a gas buoy, showing a fixed white light, has been moored to mark the station temporarily.

### ICE REPORTS.

Belle Isle and vicinity.

Oct 27—Saw several small pieces of ice and one berg in the straits of Belle Isle.—Norse King Br ss, Birnie; Mr Dudley, Observer.

## NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 30 NOVEMBRE 1892.

Rivière Rouge—DACOTAH, à 5 P M
Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M
Ouachita River—JOSIE W, à 5 P M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 12 M
Bayou Lafourche—ST-JOHN, à 12 M
Bayou Lafourche—G. W. SENTELL, à 12 M

JEUDI, 1er DECEMBRE 1892.

Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 M
Bayou Lafourche—JOHN D. SCULLY, à 12 M
Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Plaquemine—WAR EAGLE, à 4 P M

## Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Excelsior, Percy ... parti 24 nov
Steamship El Norte, Hawthorn ... parti 26 nov
Steamship Louisiana, Gager ... parti 26 nov
Steamship El Paso, Gardner ... parti 28 nov
Steamship New Orleans, Bette ... parti 30 nov

KEY WEST.
Steamship Augusta, Morris ... parti 15 nov

HARTLEPOOL.
Steamship Kildare ... parti 25 nov

LIVERPOOL.
Steamship Yucatan, Highton ... parti 20 oct
Steamship Louisianian, Wallace ... parti 29 oct
Steamship Haytian, Howell ... parti 2 nov
Steamship [illegible] ... parti 3 nov
Steamship Costa Rican, Alexander ... parti 5 nov
Steamship Architect, Adshead ... parti 3 nov
Steamship Red Sea, ... parti 9 nov
Steamship Nicaraguan, Winder ... parti 27 sept
Steamship Electrician, James ... parti 14 nov
Steamship Mexican, Sandry ... parti 17 nov
Steamship West Indian, Lawson ... parti 19 nov
Steamship Mira, Chandler ... parti 18 nov
Steamship Ivan, ... parti 18 nov
Barque Oceana, Shand ... partie 19 nov

LONDRES.
Barque Hans, Dahlberg ... partie 16 oct
Steamship Azuba, Hardy ... parti 8 nov
Steamship Knight of St George ... parti 12 nov
Steamship European, James ... parti 16 nov

LIMERICK.
Barque Francisco, Marasca ... partie 6 sept

GREENOCK.
Steamship [illegible] ... parti 16 nov

BARRY.
Steamship Haughington ... parti 8 nov

CARDIFF.
Steamship Knight of St George, Revie ... parti 16 nov

ROTTERDAM.
Steamship Black Prince, Black ... parti 9 nov

ANVERS.
Steamship Havre, Laporte ... parti 21 oct
Steamship European, James ... parti 20 nov

HAVRE.
Steamship Havre, Laporte ... parti 4 nov

BORDEAUX.
Steamship Havre, Laporte ... parti 8 nov

HAMBOURG.
Steamship Australian, ... parti 3 nov

BREME.
Steamship Akaba, Huddy ... parti 19 oct
Navire Sirius, Behring ... parti 3 nov

CURAÇAO.
Steamship Polynesia, Smith ... parti 2 no

RIO DE JANEIRO.
Barque Triumphe, Evangelistra ... partie 4 oct

ST-LUCIA.
Steamship Caxton, ... parti 19 nov

COLON.
Steamship Yucatan, Highton ... parti 11 nov

BARBADES.
Brick Laetitia, Lubrano ... partie 1er nov

PALERME.
Steamship Iniziativa, Pisani ... parti 15 nov
Steamship Bellingham ... parti 21 nov

TRIESTE.
Barque Vesuvio, ... partie 1er jan

GENES.
Barque Unione, Galatola ... partie 20 octobre
Barque Concettina, [illegible] ... partie 1er nov

## LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

| Nom. | Destination | Mouillage |
|---|---|---|
| Asiatic Prince | Gênes | rue [illegible] |
| Alicia | Liverpool | 3e dist, 27 |
| [illegible] | [illegible] | 4e dist, 27 |
| Brisco | Rotterdam | Gretna |
| [illegible] | Rotterdam | rue [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Imperial Prince | Havre | rue [illegible] |
| Inchmona | Hambourg | [illegible] |
| Jos. Oteri, Jr | Bocas del Toro | 1er dist. 14 |
| [illegible] | [illegible] | 4e dist. 41 |
| Maroca | [illegible] | 4e dist. 43 |
| Murcian | [illegible] | 1er dist. 27 |
| Nicoto | Liverpool | 1er dist. 27 |
| Navarro | Havre | 3e dist. 27 |
| Pedro | [illegible] | 4e dist. 44 |
| Poveril | [illegible] | 4e dist. 44 |
| York | Liverpool | rue [illegible] |

NAVIRES.

| | | |
|---|---|---|
| Cora | | Gretna |

BARQUES.

| | | |
|---|---|---|
| Laura | Trieste | Gretna |
| La Marinella | Lisbonne | 1er dist. 32 |
| Mary G Reed | [illegible] | 1er dist. 32 |
| Osceola | Trieste | Gretna |

GOELETTES.

| | | |
|---|---|---|
| Adele Thackara | | 1er dist. 27 |
| Henry Lippitt | Baltimore | 1er dist. 13 |
| Rebecca J Moulton | Baltimore | 1er dist. 13 |
| Wm J Lermond | Baltimore | 1er dist. 27 |

# VENTES A L'ENCAN.

## PAR D. DANZIGER.

Résidence idéale et ses terrains formant l'encoignure sur l'Avenue de l'Esplanade.

Avec grands terrains et arbres fruitiers faisant face à la Place Gayarré.

La plus belle partie de l'Avenue de l'Esplanade.

Lot 48 sur environ 200.

Conditions faciles et à un long crédit.

PAR D. DANZIGER, encanteur.—Bureau, 31 rue Carondelet—MERCREDI, 14 DECEMBRE 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, portant le No 368 avenue de l'Esplanade, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Tonti, Quartier et Miro, et mesurant, en mesure américaine, 48 pieds de face à l'avenue de l'Esplanade et la rue Quartier, sur une profondeur de l'une à l'autre des dites rues, de 198 pieds 11 pouces et 2 lignes et face à la rue Tonti, formant l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Tonti et des rues Quartier et Tonti.

Les améliorations comprennent cet élégant cottage élevé de terre à un étage avec attic, en parfait état, ayant tous les agréments modernes, grand corridor, salon avec arches, se reliant par des portes à coulisses avec une salle à manger spacieuse, quatre grandes chambres à coucher, grande galerie derrière, cabinets avec armoires pour serrer le linge, chambre à bain et office.

Dans le fond, il y a une bâtisse où se trouve la cuisine ayant deux chambres, un cavier et une chambre à repasser, hangar pour le charbon et le bois, deux grandes citernes etc.

Les terrains sont très attrayants, étant divisés en quatre parterres et toutes les allées sont briquetées. Il y a nombre de Pacaniers, Orangers, Mandariniers, Pêchers, Plaqueminiers, etc., sur les terrains.

Cette grande propriété peut être subdivisée de façon à allouer à l'acquéreur de bons lots pour construire trois cottages doubles sur la rue Tonti.

Des cartes pour visiter le local pourront être obtenues en s'adressant à l'encanteur.

Conditions—Un quart ou plus comptant, la balance à Un, Deux et Trois ans avec sept pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses d'assurance, honoraires d'avocat et autres clauses de garantie usuelles. Un dépôt de dix pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

27 nov—27 30—déc 10 à date

## PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Magnifique Résidence-Cottage,

Faisant face à la Place Congo,

### No 177 RUE STE-ANNE,

Entre les rues Remparts et St-Claude.

Succession de Lizzie Rivers.

No 36,390—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 18 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

Le magnifique cottage élevé, en bois, dans le deuxième district de cette ville, No 177 rue Ste-Anne, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Remparts et St-Claude. Il est bâti hors des lignes du terrain, avec des cours de chaque côté, bien éclairé et ventilé, et contenant de larges galleries sur le devant et à l'arrière; six chambres dans la partie supérieure et une au rez-de-chaussée, ainsi que la place au rez de chaussée pour plusieurs chambres additionnelles, grande cour pavée, citerne, gaz et écurie. Le lot de terre est désigné par la lettre B, d'après croquis de Louis H. Pilié, Esq., voyer, daté le 19 juin 1885, annexé à un acte pardevant W. J. Castell, Esq., notaire, daté le 11 septembre 1885, et mesurant 48 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 78 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot A, de là 18 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Ste-Anne, de là, une autre profondeur de 31 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot A, 54 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et la plus rapprochée de la rue des Remparts, de là, 4 pieds 6 pouces 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Ste Anne, de là, une autre profondeur de 66 pieds 2 pouces, sur une largeur de 29 pieds 3 pouces sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Adolph, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

## AVIS AUX CREANCIERS.

W. L. Rayborn vs. Joseph Engelhardt et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,702—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Léopold Lapembe, liquidateur de la raison sociale de Ragulhardt, Lambert & Rayborn, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 nov—27—déc 1 6

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,439—Division C — Succession de Bernard Stehle, Catherine Stehle et Helen Stehle. Attendu que Margaret Dyer, résidant dans le comté Arapahoe, Etat du Colorado tutrice de la mineure Theresa Stehle, a pétitionné à la cour pour avoir l'autorisation de prendre possession de et transporter de l'Etat de la Louisiane, les biens appartenant à la dite mineure. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite pétitionnaire ne devrait pas être accordée.

Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 11 novembre 1892.
EUG. D'HERETE, Député Greffier.
15 nov—4f au 24j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 37,818—Jno. W. Lehman vs ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition ci-dessus prise en considération.—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit John W. Lehman, après avis légal et délai, soit convoquée et tenue pardevant Henry L. Garland, Jr, notaire public, en son bureau, No 13 Commercial Place, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, commençant le MERCREDI, 4 janvier 1893, à 11 heures A. M., pour déterminer si le répit demandé par le dit John W. Lehman de un, deux et trois ans de la date de la dite réunion, lui sera ou non accordé.

Il est de plus ordonné que W. C. Dufour soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nlle-Orléans, 22 novembre 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
29 nov—3 fois en 4 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,367 — Division B—Henry Ehrensing vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Ehrensing soit, et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant Ernest Commagère, notaire public, à son bureau, No 115 rue Magazine, en cette ville, LUNDI, 2me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. H. McCaleb, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 28 novembre 1892.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29 nov—3 fois 2 janv

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henriette Spire, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,325.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 13 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spire, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur [illegible] les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

H. MESONNIER, Député Greffier.
28 nov—

# ANNONCES JUDICIAIRES.

## VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.
—vs.—
Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,816—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Franklin, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté, et ayant, en mesure américaine, cinquante-trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 nov—5 10 17 23—déc 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif Civil de grandes propriétés commerciales de valeur, centralement situées, commandant de forts loyers.

Offrant de splendides occasions pour un placement sûr et profitable.

Une formant le coin Nord-Est des rues BARONNE ET UNION, et les autres portant le numéro municipal 80 rue Baronne.

Dans l'affaire de Delgado & Cie, versus Victor Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 36,971—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Cinq lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Baronne, Gravier et Carondelet, et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, sur un plan dressé par T. Wilkinson, le 11me jour de mars 1837. Le lot numéro 1 forme l'encoignure des rues Union et Baronne, et mesure vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds un pouce et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix pieds de face à la rue Union.

Le lot numéro deux mesure vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds. Les lots numéros trois et quatre mesurent aussi chacun vingt-six pieds de face à la rue Baronne, vingt-quatre pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds.

Le lot numéro cinq mesure vingt-six pieds neuf pouces de face à la rue Union, vingt-huit pieds huit pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds et six lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne, et quatre-vingt-huit pieds quatre pouces et trois quarts d'une ligne sur le côté opposé.

Aussi un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Union, Dryades (anciennement Philippa), et Perdido, lequel dit lot de terre est désigné par le numéro deux, annexé à un acte déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville, et daté du 24me jour de mars 1853; le dit lot de terre mesure vingt-sept pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent huit pieds cinq lignes sur le côté du lot numéro trois, et cent quatre pieds de profondeur sur le côté du lot numéro un et est borné dans le fond par une allée de quatre pieds trois pouces de largeur, servant sur la rue Union et usage commun avec les dits lots et les autres lots qui font face à la dite allée, le tout du dit [illegible] mesurement [illegible] en mesure américaine et conformément à un plan fait par John Braun, voyer, en date du 9 mars 1852, laquelle dite propriété porte le No municipal 80 rue Baronne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 oct—26—nov 2 9 16 23 30

## PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Deux Typewriting Machines Remington.

Desk pour Bureau et Divers.

Succession de Walter Dunston.

No 36,929—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune.—JEUDI, 8 décembre 1892, à 11 heures A. M. à la résidence, No [illegible] rue Church entre Girod et Julia, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 2 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de Walter Dunston, Docket No 36,929, il sera vendu à l'encan:

Deux typewriting machines, etc.

Conditions—Comptant.

29nov—29—déc 5 7 8

## SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 7 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
62 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du 1 & N. E. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
[illegible] Presse à Coton et Levée.
[illegible] Marché Washington.
[illegible] Louisa et Remparts.
[illegible] Poste de la Cie de Pompe No 2, rue Dauphine.
[illegible] Dauphine et Indépendance.
[illegible] Station des cars, Pologne.
[illegible] Casernes des Etats Unis.
[illegible] Reynès et Dauphine.

# VENTES A L'ENCAN.

## PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Propriétés de choix et désirablement situées dans les Quatrième, Deuxième et Troisième Districts.

No 464 rue Baronne, entre Polymnie et Euterpe.

Elégante résidence en briques à deux étages.

No 506 rue Dryades, coin St-André, confortable cottage à un étage.

No 369 rue Royale, entre Quartier et Hôpital, charmante résidence en briques à un étage et mansarde.

No 61 rue Espagne, entre Chartres et Royale, élégante maison à un étage et double corps-de-logis.

Julien Rivas et als. vs. le mineur Ramon Bartlett et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,500.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 135 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et en conformément à un décret rendu le 26 octobre 1892, et signé le 2 novembre 1892, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le faubourg Annonciation, Quatrième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le numéro neuf, dans l'îlet numéro quatre-vingt-neuf, borné par les rues Carondelet (anciennement Apollon), Baronne, (anciennement Bacchus), Euterpe et Polymnie et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne entre Polymnie et Euterpe sur 120 pieds de profondeur mesure française. Le tout suivant un plan du dit faubourg déposé à l'étude de L. T. Caire ancien notaire en cette ville. Etant la même propriété qui fut acquise par achat de A. Bandino et autres, par acte passé pardevant P. E. Trist, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1881, et enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 113 folio 739

Les améliorations consistent d'une élégante résidence en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée de grands salons à arche et salle à manger avec manteaux de cheminée en marbre, grand couloir sur le côté; au second trois chambres à coucher, bâtisse à deux étages en briques attenant à la bâtisse principale, ayant quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages en briques ayant deux chambres, hydrant, citerne, lieux d'aisance, cour briquetée, etc., connue par le numéro municipal 461 rue Baronne.

2° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Remparts (anciennement [illegible]) et St André et le Chemin Felicité, désigné comme le numéro un sur un plan de L. Bossemelle, daté le 22 juin 1869 et mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades, 124 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de face à la rue St-André, 120 pieds sur le côté du lot numéro deux, la même mesure plus ou moins, borné dans le fond par une allée de trois pieds de largeur commune au dit lot ainsi que d'autres, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas de Mme Bridget Sinnan, veuve de Daniel M Kennedy, conformément à un acte passé pardevant F. C. Ouvillier, ancien notaire en cette ville, en date du 6 avril 1874, et enregistré au bureau de transfert de cette paroisse livre 106, folio 263. Les améliorations consistent en un cottage à un étage, ayant cinq chambres, cuve, lieux d'aisance, et connu par le numéro municipal 506 rue Dryades.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale Quartier, Chartres et Hôpital, mesurant (en mesure américaine) 43 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 164 pieds 3 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles borné d'un côté par la propriété [illegible] et de l'autre côté par celle de M. Provosty ou ses héritiers et dans le fond par celle de James Hopkins ou ses héritiers.

Etant la même propriété qui a été acquise par Francisco Rivas comme suit, à savoir: Une moitié indivise à une vente faite par le shérif civil pour la paroisse d'Orléans le 11 mai 1878 dans l'affaire de Ladotte et Dufilho et Cie vs Arthur Forstall No 40,679 du docket de l'ancienne Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans et enregistré au bureau du transfert livre 109, folio 463, et enregistré au bureau du greffier de la dite Cour dans le livre [illegible] F. folio 242, et l'autre moitié indivise par achat de Charles Henry [illegible] conformément à un acte passé devant A. B. Trist, notaire, en date du 16 mars 1877, enregistré au bureau de transfert, livre 106, folio 1,007. Les améliorations consistent en une jolie résidence en briques avec un étage [illegible] numéro municipal 369 rue Royale, ayant salons doubles avec arches, salle à manger, corridor au rez-de-chaussée et trois chambres à coucher, deux chambres dans les mansardes une cuisine en briques à deux étages ayant sept chambres, deux cuves, lieux d'aisance, [illegible] loué [illegible] par mois à un bail expirant le 30 septembre 1893 [illegible]

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent droits, voies et privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Espagne et [illegible] mesurant 30 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 86 pieds 1 pouce et 6 lignes. Etant la même propriété acquise par Francisco Rivas, de la manière suivante, à savoir: Le vingt et un indivis de quarante et un de Mme Charles Arthur dit Alzina, conformément à un acte passé pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville en date du 12 février 1878, et enregistré au bureau de transfert, livre 111, folio 584, et l'autre vingtième indivis de quarante-un acquis de Mme F. Saux, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire en cette ville en date du 4 avril 1881, enregistré au bureau du transfert, livre 113 folio 705.

Les améliorations consistent en une élégante résidence double ayant six chambres, bâtisse dans le fond, ayant deux chambres, cuve, lieux d'aisance, etc., un côté loué à $12 et l'autre à $9 par mois connu par le numéro municipal 61 rue Espagne.

Conditions. Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un an et deux ans de crédit au gré des acquéreurs en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque et privilège des vendeurs. Les acquéreurs auront à faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de leur adjudication pour lier la vente.

Les actes de vente pardevant J. H. Fercelle, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

16nov—16 23 30—7 14 20déc

ANNONCE JUDICIAIRE

## SUCCESSION —DE— HENRY BITTERN.

No 5,391.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 135 rue Commune—MERCREDI, 7 décembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre rendu le 15 août 1889.

Un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Claude, Désiré et Piété, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur 27 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur dans le fond et 105 pieds 9 pouces de profondeur.

Conditions.—Comptant.

L'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire.

4 nov—4 9 16 23 30—déc 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

## SPLENDIDE ILET DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Succession d'Alexandre Grillé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No 36,838

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 135 rue de la Commune—MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier en vertu et en conformément à un ordre de l'honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 19 octobre 1892, pour le compte de la succession ci-dessus la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 334 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 14 avril 1870 déposé au bureau d'Amédée Ducatel ex-notaire, d'après le plan No 39, Livre de plans No 7, borné par la rue Remparts ou Amour, l'avenue Caffin, les rues St-Claude ou Bons-Enfants et Jandon, mesurant 281 pieds de face à la rue Remparts et à la rue St-Claude et 396 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Caffin et à la rue Jandon.

L'îlet a 26 lots de terre numérotés de 1 à 26 inclusivement; le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Caffin et de la rue St-Claude, le lot No 8 forme l'encoignure des rues Jandon et St-Claude le lot No 17 forme l'encoignure des rues Remparts et Jandon, et le lot No 18 forme l'encoignure de la rue Remparts et de l'avenue Caffin.

Les améliorations qui sont sur les lots Nos 18, 19, 20 et 21 comprennent une résidence avec quatre chambres et galerie devant, écurie, remises, citernes, etc.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur remboursera et assumera le paiement des taxes pour l'année 1892, au-dessus du prix d'adjudication. Acte de vente pardevant J. H. Fercelle, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

26 oct—26—nov 2 9 16 23 30

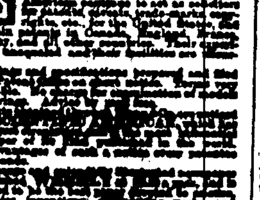


After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

[illegible]

MUNN & CO., Office Scientific American, [illegible] Broadway, New York.

## VENTES A L'ENCAN.

## PAR D. E. MURPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Plantation [illegible] et scierie (saw mill) à [illegible]

J. F. Collins [illegible]

No 1,681—Etat de la Louisiane [illegible] Pointe Coupée, [illegible]

PAR D. E. MURPHY, Encanteur—En vertu et conformément à un ordre rendu par l'Hon. R. R. Talbot juge de la cour du 16me district judiciaire de l'Etat de la Louisiane [illegible] syndic des créanciers, [illegible] daté le 17 octobre 1892 je procéderai à la vente à l'encan JEUDI, 15 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commune, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, de la propriété ci-après décrite: à savoir:

1° La plantation Tilden, [illegible] un certain morceau, parcel, de terre situé sur le bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, en cet Etat, étant le lot numéro trois, conformément à l'acte de partage entre les héritiers de Timothy M. Rogers et décrit comme commençant à la ligne du bas du dit second lot, étant le reste du morceau de Tally, ayant 118 acres. Aussi le morceau de Sally Kimball, ayant 300 acres. Aussi le morceau Rogers touchant la ligne du bas du morceau de Sally Kimball entre lignes parallèles 568 acres; et 45 acres du lot de 160 acres, troisième choix; lesquels sont situés sur la rive gauche dudit bayou, tout le susdit morceau de terre a été vendu, à l'exception de 250 acres, plus ou moins, à Henri Gerbin, le 19 septembre 1881; terrain situé sur le côté nord en droit en descendant la rive du bayou. Voir le livre U U, folio 426 sous le No 6,344, mesurant en tout 476 acres, plus ou moins.

2° Un certain morceau de terre ou plantation situé sur deux côtés du Bayou des Glaises, dans la paroisse Avoyelles, en cet Etat, mesurant 290 56|100 acres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, ou en quelque sorte y appartenant, à l'exception de cette partie de la dite plantation vendue par Rob't. G. Rogers, à F. M. Haygood, le 19me jour de Février 1876, ainsi qu'on le peut voir en se référant au livre F. F., au Bureau de l'Annotateur de la paroisse, folios 40 et 41, laquelle partie mesure 108 acres, plus ou moins.

3° La moitié à l'ouest et le quart au sud-est, du quart du nord-ouest, le quart au sud-ouest et la moitié au nord du quart au sud-est de la section 32 mesurant 259 46|100 acres. Le quart au nord-ouest du quart au sud-ouest de la moitié au nord du quart au sud-est de la section 33, mesurant 121 8|100 acres. La moitié au nord du quart au sud-ouest de la section 34 mesurant 80 00|100 acres. Le quart au sud-est du quart au sud-ouest et le quart au sud-est de la section 35 mesurant 200 97|100 acres. Le quart au sud-ouest du quart du sud-ouest et le quart du quart au sud-est de la section 36 mesurant 80 40|100 acres dans le comté Un North Range Six Est dans le district des terres au Sud-Ouest de la Louisiane. Le quart au nord-est du quart du nord-ouest de la section Un contenant 40 5|100 acres dans le township un Sud, Range six Est, dans le même district de terre et paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane. Ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui se trouvent sur les portions de terre ci-dessus décrites, ainsi que toutes les dépendances qui y sont attachées. Les portions de terre ci-dessus décrites en second et en troisième lieu ont été acquises par le dit J. F. Collins avec Mme Emma [illegible], [illegible] communauté de biens, en vertu d'un acte d'échange de propriété avec Robert G. Rogers exécuté le 20 décembre 1881, pardevant L. Y. Grémillion, greffier de la Cour de District et ex-officio notaire pour la dite paroisse Avoyelles.

4° L'habitation Lakeland comprenant une certaine portion de terre dans la Paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, et composée de la moitié ouest du quart sud-ouest de la section No 18. La moitié est du nord-ouest quart de la section No 19, dans le township 1, Nord Range 7 est et la moitié est du nord ouest quart de la section No 24 dans le township "Un" North Range, six est comprenant environ 237 acres plus ou moins, avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Aussi—Une certaine portion de terre située dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, savoir: Le nord-ouest quart du sud-ouest quart de la section Sept, Township Un, "North Range Seven" Est, avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent et les avantages qui y sont attachés. Bornée au nord par la terre de James Griffin, Est et Sud par la terre de W. H. Bassett et Ouest par les terres publiques.

Aussi—240 acres de terres marécageuses situées dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, étant le Sud-est quart de la moitié Est du Sud ouest quart Section 12.

Aussi—40 acres de terre marécageuse formant le nord-ouest quart du nord-est quart de la section 12. Les deux portions de terre se trouvent dans "township Un "Nord Range Six" Est. Les acres de terre des deux portions de terre ci-dessus mentionnées ont été transférées à John M. Havard par J. F. Collins.

Une scierie et machine avec tous les ustensiles y appartenant, et la dite scierie ayant une capacité de 10 000 pieds de bois et 10 000 bardeaux par jour, située sur deux acres de terres [illegible] à Water Valley, Old River, [illegible] sur le bord de la dite rivière et environ au demi milieu de l'embouchure de la rivière Atchafalaya, dans la paroisse des Avoyelles, Etat de la Louisiane.

Cette scierie est admirablement située pour faire des affaires, ayant des facilités pour expédier la marchandise par les bateaux de la rivière Atchafalaya, de la rivière Rouge, pendant les saisons de navigation.

Les deux acres de terre sur lesquels cette scierie est située, sont louées à M. T. H. [illegible] pour un terme de cinq ans, commençant le 1er janvier 1890 à raison de $50 00 par an.

Termes et Conditions.—Pour les plantations Tilden et Lakeland, incluant toutes [illegible] terres un tiers comptant et la balance payable en billets à un, deux et trois ans, du jour de la vente, garantie par hypothèque et portant huit pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.

Termes et conditions.—Pour la scierie et toutes les améliorations y appartenant et les privilèges du bail non expiré, comptant sur les lieux.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, par devant H. L. Garland, Jr, notaire.

10 nov—10 17 24—1 8 15 déc

## PAR STERN & GOLDMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Cottages dans le Troisième District.

Succession de Ferdinand A. Ermert.

No 37,036—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STERN & GOLDMAN—Samuel H. Stern, Encanteur.—Bureau, No 180 rue de la Commune.—MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 9 novembre 1892 et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir:—

1° Le cottage simple en bois coin des rues Royale et Louisa et décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Clouet, Royale et Chartres et désigné par la lettre "A" sur un plan ou croquis dressé par D. E. Seghers, voyer, daté le 31 octobre 1892, déposé au bureau de Francis D Charbonnet, notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 19 pieds 2 pouces de face à la rue Louisa, sur une profondeur et façade sur la dite rue Royale de 112 pieds 4 pouces, formant le coin des deux dites rues.

2° Le cottage double en bois, rue Royale, entre Clouet et Louisa, et décrit comme suit, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et dans le même îlet et borné de la même façon et immédiatement adjacent au lot "A" décrit ci-dessus et désigné par la lettre "B" sur l'esquisse à laquelle il est fait allusion ci-dessus, et mesurant 29 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de 19 pieds 2 pouces et borné sur la ligne du côté vers la rue Louisa par le lot "A."

Ces cottages sont dans une localité populeuse du Troisième District près du Club Olympic et à proximité des écoles et du marché, les chars des [illegible] passant devant sur la rue Royale.

Termes et conditions.—Comptant. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

12 nov—12 16 23 30—déc 7 14

## PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Cottages simples et doubles dans le Quatrième District.

Nos 79, 81 et 83 rue Sixième, entre Annonciation et Chippewa.

A l'encan. A terme.

Succession de Mme V. Wm Erdmann.

No 36,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur — Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du et signé le 15 novembre 1892, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par le No 17 du carré No 29, et mesurant 30 pieds de façade rue Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon le plan de L. F. Zimpel le 15 mars 1833, déposé parmi les archives de C. Pollock, ancien notaire.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 81 et 83 rue Sixième, couvert en ardoises a 3 chambres de chaque côté, une grande écurie.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné comme terrain No 16 du carré No 29, et mesure 30 pieds de façade rue Sixième, sur 200 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, selon un plan de L. F. Zimpel, le 15 mars 1833, déposé avec les archives de C. Pollock, ancien notaire.

Les améliorations comprennent un cottage simple portant le No 79 rue Sixième, à distance du trottoir, est couvert en ardoises, a corridor, galerie devant et sur le côté, 5 chambres, auvent, 2 grandes citernes, etc.

La susdite propriété est située dans un quartier bien amélioré, d'un accès facile au centre des affaires au moyen de plusieurs chemins de fer, et voisine d'un marché, d'églises et d'écoles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans pour des billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que toutes les clauses usuelles.

Les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

Joseph Armbruster vs. ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,029—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte présenté par A. J. [illegible], syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
[illegible] nov—[illegible]—déc 1

## VENTES A L'ENCAN.

## PAR ALBERT PAUL.

### [illegible] résidence cottage dans un charmant voisinage du second district, No 59 rue [illegible] près Dauphine.

Ayant grande cour, [illegible] et à proximité du Marché français, de la cathédrale, des écoles et du centre commercial.

SERA vendu à l'enchère MERCREDI le 14 décembre 1892, à midi, à la salle d'encan, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, où le plan est déposé.

Conditions.—La moitié comptant, balance à un an, 7 pour cent d'intérêt, etc. Acte de vente pardevant Wm Armor, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent à la vente.

ALBERT PAUL, Encanteur.
30 nov—30—3 14 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Joli cottage résidence No 301 rue Hôpital.

Succession de James Dillon.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—MERCREDI, 14 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite cour, Division C, maintenant absent sur un congé, daté le 4 novembre 1892, dans l'affaire de la succession de James Dillon, Docket No 33,348, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, désigné comme lot "E", et mesurant 27 pieds de face à la rue Hôpital, 104 pieds 4 pouces de profondeur sur le côté vers le lot C et 90 pieds de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Roman et 31 pieds 2 pouces de large dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant galerie devant et sur le côté, etc., bonne cour avec arbres fruitiers, arbustes et connu comme le No 301 rue Hôpital.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis, notaire. Dépôt de 10 pour cent à la vente.

12 nov—12 16 23 30—déc 7 14

## PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Magasin et Résidence en briques à deux étages bien situé.

No 269 1-2 rue Tchoupitoulas, entre Calliope et Poeyfarre.

Succession de George Mahner et femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,843.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892 à midi, à la Bourse d'Encan, Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le magasin et résidence en briques à deux étages, No 269 1|2 rue Tchoupitoulas, ayant véranda en fer sur la façade, et contenant quatre chambres dans la maison principale et deux chambres dans la cuisine qui est détachée de la maison, cour pavée, citerne, etc. Le lot est décrit comme suit: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope et Poeyfarre, désigné comme le lot No 5, sur un plan fait par E. [illegible], architecte, le 25 avril 1856, déposé en l'étude de Selim Magner, N. P., en cette ville, comme plan No 7, lequel lot mesure 15 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur à l'arrière, et 74 pieds 10 pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et dépendances y attachées, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou en quelque sorte appartenant, et l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope, et mesure 3 pieds 7 pouces de largeur jusqu'au fond du lot No 15, et de là 4 pieds 6 pouces de largeur jusqu'au lot No 9, comme sur le dit plan, comme plus amplement décrits sur référence à l'inventaire y enregistré.

Conditions—Comptant; 10 pour cent du montant devant être déposé au moment de l'adjudication, pour lier la vente.

20 nov—20 23 30—déc 7 14 21

### PRORIÉTÉ DE CHOIX,

Rue Indépendance, entre Remparts et St-Claude.

Succession d'Andreas Frey.

No 35 673—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 21 décembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent sur un congé, daté le 2 novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée.

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, [illegible], Remparts et St Claude, mesurant 47 pieds 3 pouces de face à la rue Indépendance sur 95 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions Comptant, 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kerr, Esq., Not. P., aux frais de l'acquéreur.

16 nov—16 23 30—déc 7 14 21

## PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Une charmante résidence

avec de grands terrains dans le gentil Quatrième District, entourée par les belles résidences de MM. Hardie, Vizard, May, Delgado, Macheca, Truxant et autres.

Philip, coin Camp.

Succession de Julia T. Chaffe.

No 20,711—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Mercredi, 14 Décembre 1892.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1|2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 décembre 1892 à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 novembre 1892, à l'encan il sera vendu

La grande résidence en bois, à deux étages, No 214 rue Philip, coin Camp, dans l'îlet borné par les rues Première et Chestnut, contenant couloir, gaz, salon, salle à manger, cuisine, cabinet, à peu près 7 chambres à coucher et toutes les autres commodités nécessaires. Les terrains sont grands et sont désignés par les Nos 13, 14, 15, sur un plan de B. Buisson, voyer, sous la date du 18 juin 1852 et déposé en l'étude de J. Agnes, les dits terrains se touchant et mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Philip sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 forme le coin des rues Philip et Camp. Les dits locaux sont loués à bail à M. Charles Simon jusqu'au dernier jour de septembre 1893 à raison de $75 par mois. La vente sera faite sujette au dit bail, dont une des conditions est que l'acquéreur sera pour faire réparer la propriété le prix des réparations ne devant pas dépasser $500. Les dits $500 doivent être séparés et déduits du montant de l'offre des acquéreurs.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie et d'assurances. 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire.

13 nov—13 16 20 23 27 30—3 déc à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

### NANTISSEMENT DE CHOIX DEUXIÈME DISTRICT.

Les Trois Bâtisses en Briques 45, 47, 49 RUE BOURBON.

Coin Sud-Ouest de Bienville.

Accessible au Grand Boulevard de la rue du Canal et du Commerce au Détail.

Rapportant un loyer de $1,860 par an.

Partage pour Division d'Intérêt dans l'Affaire de

Mme Léonide May Cenas vs James [illegible] et als.

Nos 36,888—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Mercredi, 30 Novembre.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur, Bureau No 3 1|2, rue Carondelet MERCREDI, 30 novembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un jugement rendu le 18 octobre 1892 et signé le 25 octobre 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

1° La bâtisse en briques à trois étages, No 45 rue Bourbon, entre Douane et Bienville, (l'îlet borné par la rue Dauphine) aussi divisée en un magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près 8 chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $50 par mois; le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur.

2° La bâtisse en briques à trois étages dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus et connue comme No 47 rue Bourbon, aussi divisée en un magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près 8 chambres louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893, à raison de $50 par mois; le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur.

3° La bâtisse en briques à trois étages dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus et connue comme No 49 rue Bourbon, formant l'encoignure Bienville, aussi divisée en un magasin en bas et résidence en haut, la dernière contenant à peu près huit chambres, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $55 par mois, le terrain mesure 20 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur et de face sur la rue Bienville. Les ventes sont complétées aux dits baux. Les propriétés sont en bon état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste s'il y en a à un et à deux ans en billets des acquéreurs portant 7 0|0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec hypothèque et privilège de vendeur, assurance, honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de garantie. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Omer Villeré, notaire.

26 oct—26 27 30—nov 2 9 12 16 19 20 23 à date.

# L'ABEILLE

—DE LA—

# Nouvelle-Orléans

## JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

## EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

## SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

## L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

## BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

## ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

EDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

# L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

# L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

## Bureaux et Ateliers,

73 ......CHARTRES......73

L'Abeille de la
Bureaux : 7
NOUVELLE
MERCREDI, 30

VA
Mandeville,

LE STEAMER
Commençant
Quittera MILNEBURG au Dépôt du chemin
MARDIS
JEUDIS
SAMEDIS (Mandeville)
Revenant,
LUNDIS
MERCREDIS
VENDREDIS
TOUS LES DIMANCHES
Frêt reçu tous les de fer Louisville & N. Girod.
W. G.
1er mai—

COMPAGNIE TRANSAT
Entre
Les magnifiques pour le continent et améliorés 12 de la rivière du N. Street, tous les
LA GASCOGNE
LA BRETAGNE
LA BOURGOGNE
Prix du passage
Vin compris dans
Première
Deuxième
Entrepont
Billets, aller et
EMMANUEL
A. MOULTON, 19 rue du Camp
4 mai—1 an

CROMWELL S
POUR NEW
HUDSON
LOUISIANA
NEW ORLEANS
Partiront de leur quai rue Toulouse
Quai
Iaux et Connaissements tous les points de la
Ces steamers font ... ouvriers avec le Texas ... nant la CROMWELL LINE entre New Y... Baltimore et les principaux ... Nouveau Mexique, Californie, et avec ... Rouge et Mississippi ... Les agréments pour être surpassés ... Pour fret ou passage

CHEMINS
Route de Sud de ... de Transcontinental
Southern Pacific Co ... partent du dépôt à ... rade (Morgan)
Départ de la N Orléans San Antonio Express 8.15 a.m. California Express daily 5.00 p.m.
Chars dortoirs entre ... atlantic ... San Antonio and New ... Billets ...
J. KRUTTSCHNITT
J. G. SCHRIEVER
W. C. WATSON
1er fév—1an

CINCINNATI
Ligne la plus courte de ... velle-Orléans
Temps pour Cin...
Temps pour New
VESTIBULE
Part de la N. Orléans
Arrivé à Meridian
Arrivé à Aaron
Arrivé à Chattanooga
Arrivé à Burgin
Arrivé à Lexington
Arrivé à Cincinnati
La Queen and Crescent est la seule ligne ... de la Nouvelle-Orléans ... D. G. EDWARDS Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
2 mars—

For information and free ... MUNN & CO., 361 Broadway. Oldest bureau for securing ... Every patent taken out by ... the public by a notice given
Scientific
Largest circulation of any ... world ... year; $1.50 six months

BASILE
FACTEUR
84 Rue Royale.
—SEUL AGENT—
PIANOS GAVEAU
Supérieur à tout ce qui ... de construction ... prolongée ... double répétition ... Accords et réparations

FEUILL
No 59.
LA MAR
—DES—
QUATRE S
—PAR—
M. MOR
QUATRIEME
LE SECRET
I
LE RETOUR D
(Suite.)

Comme elle y ... ment, François lui ... teau ciselé une carte ... enveloppe cachetée. Le nom lui était ... lité d'inspecteur de ... sous fit naître dans son ... de pensées inquiètes et ... Que lui voulait-on? Elle allait le savoir; ... introduisit le visiteur. Du premier coup d'... l'agent qui l'avait ... Enghien et elle eut ... frémissement qu'elle ... apparence glaciale. —Veuillez excuser la ... prends,—dit le policier ... chose. Je suis chargé ... délicate de la part ... Voici une lettre qui ... ce que nous avons ...